

les nouvelles du

PELLERIN

VOTRE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPAL



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Des services de proximité
pour la sécurité des habitants



MÉDIATHÈQUE >
Les belles histoires...



CADRE DE VIE > Un projet
d'adressage des lieux-dits



ENFANCE / JEUNESSE >
Zoom sur l'Espace jeunes



NANTES METROPOLE > La
15^{ème} de la rénovation

SOMMAIRE

RETOUR EN IMAGES	4/5	
PAROLES D' HABITANTS	6	
HISTOIRE ET PATRIMOINE	7	
LIBRE EXPRESSION	8	
DOSSIER : TRANQUILLITÉ PUBLIQUE	9/11	
SOLIDARITÉ	12	
NANTES MÉTROPOLE	13	
	14/16	CADRE DE VIE
	17	VIE ÉCONOMIQUE
	18/19	ENFANCE / JEUNESSE
VIE LOCALE	20/23	
SORTIES / LOISIRS	24/26	
AGENDA	27	

les nouvelles du PELLERIN

Directeur de la publication : Patrick Gavouyère, Maire.
Rédacteur en chef : Paul Brounais, adjoint au Maire.
Conception, réalisation, photos : Stéphanie Bodinier
Rédaction : Stéphanie Bodinier, Patrick Gavouyère, association Autrefois Le Pellerin.
Crédits photos : Archives municipales, Autrefois Le Pellerin, Association Retz'Agir, Fotolia, Nantes métropole, Bouskidou, Christian Magnain, Antonio Porcar, Paul Brounais, Francis Barbier, Jazz en Retz, Benoît Broyart, Hélène Palardy
Impression : Offset 5, Rezé
Diffusion : Herbauges distribution
Parution bimestrielle. Tirage : 2700 exemplaires
Dépôt légal : À parution



Vous souhaitez publier ?

Pour une publication dans le prochain journal municipal «Les Nouvelles du Pellerin» (distribution le 31 décembre 2018), merci d'en **faire la demande avant le lundi 12 novembre 2018** au service communication de la ville à l'adresse : info@ville-lepellerin.fr.

Vous ne recevez pas le journal ? Vous souhaitez le recevoir en version électronique ?

Demande ou réclamation auprès du service communication de la ville à l'adresse : info@ville-lepellerin.fr.



Veiller n'est pas surveiller !



*Madame, Monsieur
Chers concitoyens,*

Ce numéro des nouvelles du Pellerin est en partie consacré à la « Tranquillité publique ». Celle-ci est bien sûr garantie en dernier ressort par la présence de la Gendarmerie et de la policière municipale, mais elle relève aussi de notre action quotidienne.

Par notre comportement nous devons éviter ce qu'on appelle les « incivilités » (jets de déchets dans la rue, stationnement gênant, bruit excessif...). En effet notre liberté s'arrêtant là où commence celle des autres, nous devons veiller par notre comportement à ne pas restreindre la liberté d'autrui.

Nous pouvons aussi être attentifs à certaines formes de délinquance, tels que les vols et cambriolages, en développant les « solidarités de voisinage ». C'est ce que propose la Gendarmerie nationale au travers de la mise en place de la « Participation Citoyenne », dispositif de veille et non de surveillance. Ce dispositif, est à l'étude, et sera présenté lors d'une réunion publique.

Vous constaterez aussi l'intérêt que la Commune porte à la jeunesse. L'Espace jeunes communal est depuis 4 ans ouvert aux 10-12 ans et cet été 33 jeunes de 10 à 17 ans ont pu partir pour des séjours-découverte dans le Maine-et-Loire et à Barcelone. Tous ces efforts ont été faits à budget constant par rapport à ce que coûtait l'ancienne structure intercommunale.

Vous retrouverez également dans ce numéro la « Carte des Référents de quartier » actualisée. Celle-ci recense les élus ou habitants qui sont à votre écoute dans chacun des quartiers de la commune. Ces référents sont votre lien le plus proche et le plus direct avec l'équipe municipale. N'hésitez pas à les contacter et à discuter avec eux des sujets qui vous intéressent ou vous préoccupent.

Enfin, tout le Conseil Municipal vous donne rendez-vous, le 11 novembre prochain, à la commémoration exceptionnelle de l'armistice autour des enfants des écoles et des collégiens.

Patrice Garouère

Maire du Pellerin

RETOUR EN IMAGES

Septembre

3



Rentrée scolaire sous le soleil pour les élèves des 3 écoles publiques du Pellerin. Moments de découverte pour les tout-petits entrant à la maternelle et réelle belle surprise pour les élèves des classes élémentaires qui ont découvert ce jour, le nouveau restaurant scolaire de l'Hermitage.

Septembre

8



Rencontres, démonstrations, échanges et inscriptions lors du dernier **forum des associations** où près de 50 associations sont venues se présenter et faire découvrir au public leurs diverses disciplines.

Septembre

22



Encore un beau succès pour la seconde édition de la soirée spectacle **Le Pellerin a un incroyable talent**, où le cirque a cette année remporté la palme, avec la très remarquable prestation d'Aymerick Diot (11 ans) au diabolo.



Septembre

24



Moment très symbolique dans l'avancée du projet de construction du **futur Pôle Associatif et Culturel (PAC) avec la pose de sa 1^{ère} pierre** par le Maire, Patrick Gavouyère, entouré de ses adjoints et du député de la 9^{ème} circonscription de Loire-Atlantique, Yannick Haury.



Octobre
24

Pose d'une ancienne pompe à eau, restaurée par les membres de l'association **Autrefois Le Pellerin**, à l'arrière de l'église Notre-Dame .

Octobre
20



Jolies histoires d'arbres avec les conteuses de l'association AILE, lors de la dernière matinée **«Raconte-moi et chocolat»** à l'espace René-Cassin (voir pages 24 et 25)



Octobre
18

Beaucoup de parents ont cette année encore répondu présent lors de la **soirée débat «Comprendre et accompagner les émotions de votre enfant»**, organisée par le Relais Assistantes Maternelles (RAM) intercommunal du Pellerin et de Saint-Jean-de-Boiseau, en partenariat avec les structures petite enfance des 2 communes.

Octobre
14



Bourse aux jouets et au matériel de puériculture organisée par l'association d'assistantes maternelles Ass-mat et Bambinos

Gilles Saulnier

Parti trop tôt en octobre dernier à l'âge de 63 ans, Gilles Saulnier a, ces six dernières années, placé beaucoup d'énergie à rassembler autour des valeurs de l'Amicale Laïque... Ses amis et partenaires de l'Amicale sont venus nous en parler pour lui rendre hommage. Au revoir Monsieur le Président...

D'abord connu professionnellement en tant que maître d'œuvre au Pellerin, Gilles Saulnier était déjà, bien avant l'Amicale Laïque, une personnalité de la ville. Comment décririez-vous l'homme qu'il était ?



Dominique Malicet, nouveau président et Fabienne André, secrétaire de l'Amicale laïque

Dominique Malicet : Gilles était sans nul doute une personnalité incontournable au Pé de Buzay où il s'est installé avec son épouse, il y a environ 25 ans. Sa maison, qu'il avait superbement restaurée et son jardin très doux, comp-
taient beaucoup pour lui.

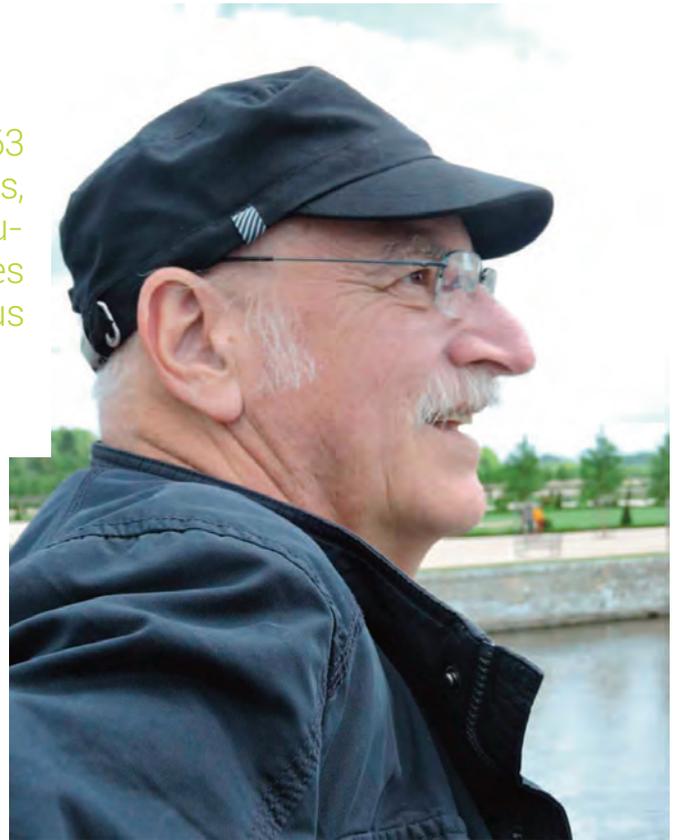
Gilles avait une personnalité rassurante, une certaine aura, une sorte de sérénité, et de bonhomie apparente... Quelqu'un d'ouvert, de fédérateur et doté d'un grand sens de la justice. En 2012, alors que personne n'était présenté pour prendre la suite de la présidence de l'Amicale Laïque, c'est assez naturellement que Gilles a été sollicité. Et c'est presque aussi naturellement qu'il s'est engagé sans retenue dans cette mission...

Gilles Saulnier a assuré deux mandats de 3 ans à la présidence de l'Amicale laïque. Quel genre de président était-il ?

Fabienne André : Gilles a clairement réveillé l'Amicale ! Il a su redynamiser le Conseil d'administration, le féminiser, le moderniser et surtout, il a su rassembler des gens très différents autour des valeurs de l'Amicale. Pour ma part, Gilles est venu me chercher en faisant du porte à porte. C'était un homme plein d'humilité, ouvert, très à l'écoute, constructif. Sa grande force était de savoir réunir. Il a tout de suite partagé son réseau pour enrichir les actions de l'Amicale et faire de nos manifestations de véritables événements fédérateurs.

Dominique Malicet : il a aussi beaucoup œuvré pour créer de l'unité au sein de l'Amicale. Il était pour nous un véritable « ciment »...

Pouvez-vous nous rappeler les valeurs de l'Amicale Laïque, que Gilles Saulnier avait tant à cœur ? Quelles empreintes-a-t-il laissées ?



Dominique Malicet : Évoluer vers l'acceptation de la diversité, le respect de la différence, la tolérance, l'ouverture... L'Amicale Laïque a pour principal objectif de faire valoir l'éducation populaire. Et l'éducation populaire, c'est apprendre par l'autre. On enrichit son corps et son esprit à l'école mais aussi à l'extérieur, par la culture, le sport et l'engagement citoyen. L'idée de la laïcité était très importante pour lui... Son fil rouge était de toujours aller vers l'autre pour l'enrichir avec des valeurs d'éducation et de partage.

Fabienne André : Au cours de ces six années de présidence à l'Amicale, Gilles a mis en place de grands projets transversaux allant dans ce sens : les soirées ciné-débat « Cinéтик » notamment, qu'il portait avec beaucoup de force et la volonté de rassembler autour de sujets de société. Avec l'ambition d'amener les gens à y réfléchir ; Fort Cassin bien sûr où, sans esprit de compétition, tous les enfants de la commune peuvent venir s'amuser et réfléchir au cours d'épreuves ludiques ; la Fête des Écoles avec des spectacles des enfants, qui réunit dorénavant les trois écoles publiques de la ville, et pour laquelle, encore une fois, il a su fédérer, rassembler et renouveler l'intérêt des enseignants...

Dominique Malicet : Fêré de théâtre, il s'est aussi battu pour que cette discipline perdure au Pellerin. Et puis il ne faut pas oublier l'Inter amicale (Amicales Laïques Loire Acheneau) qui, depuis 2016, réunit les Amicales du Pellerin, de Brains, de Saint-Jean-de-Boiseau et de la Montagne autour d'actions conjointes, comme la web radio et bientôt la Fête de la Laïcité qui comptait beaucoup pour Gilles ... Autant de projets que, pour lui, mais aussi pour tous, nous allons perpétuer !

Avec plus de 200 membres portés par l'intérêt de l'histoire locale, l'association *Autrefois Le Pellerin* œuvre depuis plus de 20 ans à entretenir la mémoire de la ville, à travers la conservation et la mise en valeur du patrimoine local et la publication d'ouvrages.

Le séquoïa de la rue de l'Enclos

Tout le monde connaît cet arbre situé sur le parking de la rue de l'Enclos, à côté de l'école Notre-Dame. Mais connaissez-vous son origine ? Voici son histoire, telle qu'elle nous est rapportée par Gilles Clavier, ancien président et membre actif de l'association *Autrefois Le Pellerin*.



À l'origine, il y avait deux arbres offerts par Louis Fouché à sa nièce Louise, sœur de Joseph Fouché, futur Duc d'Otrante. Ces 2 conifères, de la famille des séquoias, furent plantés en 1775.

Louis Fouché était alors propriétaire de vastes plantations de bananes aux Antilles, entre-autres. Louise, sa nièce, était mariée à Louis Brobant, capitaine de navire et propriétaire du domaine de l'Enclos, là où se trouve encore l'unique rescapé.

À l'époque, les arbres furent débarqués à Nantes dont le port, lié au commerce triangulaire tristement célèbre, comptait à l'époque parmi les plus grands de France.

En 1953, une violente tempête fit tomber l'un des arbres.

Sur la carte postale ci-dessous, datée du début du siècle dernier, les arbres n'ont alors « que » 125 ans...

Aujourd'hui, celui qui a survécu est âgé de 243 ans.

Il ne correspond hélas plus aux critères donnés pour cette espèce d'arbre et fait dorénavant office de rond-point, sur le parking à côté de l'école Notre-Dame. Ses racines, enfouies sous un carcan de macadam, ne lui permettent pas de croître comme il le ferait en milieu naturel. De ce fait beaucoup de ses branches ont déjà disparues et sa silhouette s'en trouve dénaturée.

Au début des années 60, un jeune garçon du Pellerin, avait confectionné une grande girouette en forme de flèche. Il avait alors eut l'audace d'aller l'installer jusqu'au sommet de cet arbre magnifique qui était à cette époque dans sa splendeur. Elle y est restée pendant bien des années, indiquant aux Pellerinais la direction du vent sur un simple regard vers le sommet de cet arbre immense.

*Article rédigé par l'association
Autrefois le Pellerin*

UNE PHOTO, UN SOUVENIR...



Le bourg du Pellerin au début du siècle dernier

Vue sur la Loire et la rue des Dames sur cette carte postale datée d'avril 1913.

Fournie par l'association *Autrefois Le Pellerin*

Envoyez vos photos d'autrefois à
info@ville-lepellerin.fr





MAJORITÉ

Depuis 2 mois, le nouvel exécutif communal met en œuvre sa nouvelle gouvernance. Ouverture au débat, respect, volonté de co-construire... Chaque semaine, le Maire, les adjoints et les conseillers délégués débattent collégalement des décisions à prendre pour notre commune. Avec la concertation comme méthode privilégiée, des groupes de travail réunissant élus d'opposition et de la majorité sont ou vont être à l'œuvre, comme par exemple la «commission de réflexion» sur un bassin de natation pour les scolaires ou une piscine. Il s'agit d'analyser ensemble, sans à priori, la faisabilité ou non à l'avenir, d'un tel projet au Pellerin. Les ajustements au projet «terrains de sports», la redéfinition des critères de subvention, l'amélioration de la gestion des badges pour les associations, les partenariats culturels, ou encore la définition du «projet école de musique» pour notre ville font et feront partis des sujets de réflexion. De nombreuses décisions sont aussi soumises aux commissions de travail qui précèdent le Conseil municipal et certaines sont proposées aux organes consultatifs de la ville, tels que le Conseil des sages et le Conseil municipal des enfants.

Les orientations budgétaires 2019 seront prochainement présentées en Conseil municipal. Nous ne cachons pas notre inquiétude quant à l'application des réformes actuelles de la fiscalité locale. Après avoir perdu environ 1.500.000€ de dotations durant notre mandat, nous sommes menacés par la suppression à venir de la taxe d'habitation. Quid des compensations à terme promises par l'État ? Pourra t'on continuer à investir pour garantir le bien vivre au Pellerin ?

Car oui, notre ville se développe. Nouveaux logements, nouveaux services comme le pôle associatif et culturel et la construction d'une cuisine centrale, réhabilitation de l'école de l'Hermitage, réaménagement de la rue de la Jaunaie, actions en faveur de la transition énergétique... Autant de dépenses nécessaires pour notre qualité de vie et notre attractivité.

Le Pellerin moderne et solidaire

Patrick Gavouyère, Paul Brounais, François Brillaud de Laujardière, Cécile Mériadec, Marie-Christine Curaudeau, Ambroise Guichard, Adélaïde Fourage, Isabelle Plaineau, Guylène Amprou, Xavier Bardou, Franck Fleury, Jessica Garnier, Thibault Goupil, Marie-Claude Guillou, Hélène Hubert-Chiché, Bernadette Kuliberda, Ghislaine Laussucq, Nicolas Lécureuil, Cyrielle Paquereau et Dominique Pilard.

OPPOSITION

La majorité a posé la 1^{ère} pierre du futur Pôle associatif culturel. Quelques invités, 3 parpaings, de beaux discours : de la Communication... Ces effets d'annonce cachent difficilement la réalité: démolition systématique de ce qui a été fait "avant" :Reconstruction d'une nouvelle bibliothèque alors qu'elle n'a que 10 ans, suppression de la manifestation intercommunale Bibliothèques en fête organisée gratuitement, polémiques sans fin sur l'attribution de la subvention "section musique de l'Amicale Laïque", abandon du spectacle Celtomania organisé depuis 2009, annulation à répétition de spectacles. Investissement coûteux. Défiance envers les partenaires fiables. Opportunisme culturel. Manque de clairvoyance artistique et tarifaire.

Voilà le beau programme culturel de la majorité! Ce qui reste? Le dynamisme de nos associations et nous le soutenons.

Bien vivre au Pellerin

Laurence Bernard et Emmanuel Chauvet.

Lors du CM du 1^{er} octobre, nous avons fait le constat d'un souhait d'apaisement de la nouvelle majorité. Espérons que cela se traduise par une réelle prise en compte de nos remarques. Nous avons notamment exprimé nos doutes au sujet des Nuits de la chanson française proposées par Mr Brounais, adjoint à la culture : coût élevé des places (15€), délai court pour communiquer, appui logistique, financier, technique important de la municipalité... Doutes fondés : les spectacles sont annulés. Outre le fait que la salle Cassin ne soit pas une salle de spectacle optimale malgré des améliorations, il semble difficile de créer de la diversité culturelle portée par un adjoint seul. Travailler collégalement pour varier les propositions culturelles, adapter le mode de réservation à tous et porter davantage les initiatives des associations pellerinaises serait d'un intérêt supérieur au fait que Mr Brounais communique intensivement sur sa page Facebook PERSONNELLE au sujet d'événements municipaux. Après plusieurs annulations de ses propositions, la suite nous dira si ce dernier apprend à travailler en concertation.

Vers une démocratie respectueuse et partagée

Thierry Boucard, Sandrine Falot, Emmanuel Labarre et Christelle Toucane.

Numéros utiles

- ▶ Police municipale : 06 65 17 75 45
- ▶ Gendarmerie : 02 40 04 66 17
- ▶ Urgences : 17



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Des services de proximité pour la sécurité des habitants

Comptant parmi les plus petites communes de l'agglomération nantaise, la ville du Pellerin, avec son charme ligérien, son patrimoine naturel et son canal, dispose d'un cadre de vie particulièrement agréable, calme et tranquille. Un caractère apaisé et sécurisant pour les habitants que les personnels de la Police municipale et de la Gendarmerie œuvrent, chaque jour, à conserver dans leurs missions de veille et de maintien de l'ordre.

N'échappant pas à quelques actes de vandalisme et aux incivilités, malheureusement de plus en plus répandus dans de nombreuses communes, la ville du Pellerin a cependant la chance de disposer sur place d'une Police municipale et d'une Gendarmerie veillant quotidiennement à la tranquillité publique et à la sécurité de la commune et de ses villages. Deux services de proximité complémentaires qui, chaque jour, travaillent au coude à coude pour protéger notre cadre et notre qualité de vie.

Des services de sécurité de proximité accessibles et à votre écoute

Du côté de la Police municipale, comme de la Gendarmerie, la tranquillité publique se prévient et s'assure sur le terrain. Patrouillant dans l'ensemble des quartiers et villages de la ville, les agents aux voitures balisées veillent chaque jour au bon respect des règles de circulation, de stationnement, de comportement, à l'application des lois et des arrêtés municipaux, conçus dans un objectif de respect et de bien vivre ensemble.

« Je suis tous les jours de la semaine un maximum sur le terrain. C'est bien sûr le meilleur moyen de veiller à la sécurité des habitants et des biens. J'effectue des patrouilles variées en fonction des jours et des activités. L'occasion pour moi d'observer, de discuter avec les habitants, de m'assurer de l'ordre public, d'intervenir immédiatement si je constate une irrégularité, etc. Je vais aussi très souvent voir les commerçants, véritables sou-

tiens dans nos missions. L'idée est vraiment d'être visible pour dissuader de toute infraction, d'être accessible et à l'écoute des habitants. Parfois évidemment, je suis amenée à rappeler quelques règles en matière de stationnement, de circulation, de sécurité, mais aussi de civisme ! » explique Elisabeth Fraisse-



net, policière municipale au Pellerin. *« Avant la répression, nous avons un véritable rôle de prévention »* tient-elle à préciser.

Prévention et protection au cœur des missions

La Police municipale et la Gendarmerie participent avec d'autres organismes institutionnels à la **cellule de veille** intercommunale du Pellerin, de Saint-Jean-de-Boiseau et de la Montagne. Celle-ci a pour objectif d'identifier, de prévenir ou de traiter les actes de délinquance ou d'incivilité sur le territoire.

Des caméras de **vidéo protection** ont aussi été mises en place en 2016 pour protéger les bâtiments communaux. Si la Police municipale s'assure chaque semaine de leur bon fonctionnement, leurs images ne sont visionnées qu'en cas de délit et exclusivement sur réquisition judiciaire de la Gendarmerie.



La participation citoyenne : un dispositif à l'étude...

De gauche à droite : Le Capitaine Mirande, commandant de la communauté de brigades du Pellerin, le Major Piton, référent sureté sur le département et le Major Taton, adjoint du Capitaine et référent du dispositif sur la commune, lors du dernier Conseil municipal

Présenté par la Gendarmerie lors du Conseil municipal du 1^{er} octobre, le dispositif Participation citoyenne vise à développer les solidarités de voisinage pour lutter contre les atteintes aux biens, les cambriolages, mais aussi aider les forces de l'ordre dans leurs investigations.

Issu d'une circulaire de 2011 du Ministère de l'intérieur, le dispositif «Participation citoyenne» a été pensé pour encourager la population à être attentive aux situations anormales, ceci afin d'aider les forces de l'ordre dans leurs investigations.

«En Loire-Atlantique, 10 dispositifs sont d'ores et déjà opérationnels et 14 sont en cours» indique le Major Piton.

En quoi consiste ce dispositif ?

La Participation citoyenne est un **dispositif partenarial, encadré, souple et évolutif de veille citoyenne, gratuit, contrôlé et encadré par la Gendarmerie**, piloté par le Maire de la commune et dans lequel des habitants sont, sur la base du volontariat, acteurs de la sécurité de leur quartier.

Mis en place pour lutter contre les cambriolages, les vols et autres atteintes aux biens, il intervient en complément des actions de prévention de la délinquance déjà en place dans la commune et vise essentiellement à encourager les habitants à être attentifs à leur environnement et à ne pas hésiter à **informer les forces de l'ordre de situations suspectes en composant le 17 (urgences)**.

«Il s'agit finalement d'associer les habitants d'un quartier à leur propre sécurité. D'instaurer une vigilance bienveillante» explique le Capitaine Mirande, commandant de la communauté de brigades du Pellerin.

«L'idée ici n'est surtout pas de surveiller l'activité de son

voisin mais bien de nous alerter de toute situation anormale laissant présager une infraction» tient à préciser le Major James Piton, référent départemental sureté.

Un référent par communauté

Après un quadrillage des zones repérées plus sensibles par la Gendarmerie, des référents volontaires connaissant bien leur environnement d'habitation et leur voisinage sont nommés par le Maire de la commune. Acteurs essentiels du dispositif, ils assurent, dans le cadre d'une charte des référents, le lien entre les résidents de leur communauté (10 à 30 habitations), la Gendarmerie et la Mairie. Ils sont alors amenés à se rencontrer régulièrement pour procéder à des bilans.

Réunion publique le mardi 20 novembre



Consulté le 1^{er} octobre dernier, le Conseil municipal a émis un avis favorable à la quasi unanimité pour entrer dans une première phase de consultation de la population. Pour se faire, une réunion publique d'informations sur l'utilité et le

fonctionnement du dispositif, mais également sur le rôle et l'accompagnement des référents sera organisée le **mardi 20 novembre à 19 h, à l'espace René-Cassin**, par la Municipalité et la Gendarmerie du Pellerin.

En fonction des retours des habitants lors de cette présentation, la mise en oeuvre de ce dispositif sera délibérée au Conseil municipal du lundi 10 décembre.

Attention aux stationnements gênants et aux incivilités

Infractions récurrentes dans bien des communes, la Police municipale du Pellerin est particulièrement attentive au respect des règles de stationnement pouvant mettre en danger les usagers, mais également à celui des règles de civisme permettant le bien vivre ensemble.

Voies de circulation piétonnes exclusivement, les trottoirs sont souvent encombrés par des véhicules mal stationnés.

Le stationnement gênant est passible d'une amende de 135 euros !

Au Pellerin, l'idée n'est pas de verbaliser à tout va mais bien de faire comprendre aux automobilistes la gêne occasionnée et ses conséquences dangereuses pour le piéton. «*Essayez de vous mettre à la place d'une personne avec une poussette ou en fauteuil roulant devant descendre du trottoir pour pouvoir circuler... Le Pellerin a tout de même la chance de disposer de stationnements gratuits. Il faut les utiliser !*» indique la policière municipale du Pellerin, Elisabeth Fraissenet.

Bien souvent, un avertissement déposé sur le pare-brise invite le conducteur du véhicule en infraction à réagir rapidement et à prendre contact avec la Police municipale. Le cas échéant et en cas de récidive, le véhicule est immédiatement verbalisé.

Une veille attentive au respect des lieux publics et aux règles de civisme

Au cours de ses patrouilles, il n'est malheureusement pas rare que la policière municipale ait à constater le manque de civisme de certains habitants. «*Les espaces publics sont là pour que chacun puisse en profiter agréablement. Il n'est pas concevable que l'on puisse y jeter ses débris librement. Il faut savoir que les déjections canines, les mégots de cigarettes ou autres débris jetés par terre sont passibles d'une amende de 68 euros...*» explique-t-elle

«*De la même manière, je suis régulièrement appelée à intervenir en raison de nuisances sonores pouvant gêner la tranquillité d'un voisin. Nous disposons d'un arrêté définissant des plages horaires, pourtant assez larges, pour pouvoir bricoler ou écouter de la musique (voir ci-contre). Les gens doivent être plus raisonnables et trouver des solutions pour limiter ces nuisances*».



Quelques rappels importants...

- **L'immobilisation d'un véhicule plus de 7 jours sur la voie publique est interdite,**
- **La baignade au canal de la Martinière est dangereuse et strictement interdite.**



► Lors de vos trajets à vélo, sont obligatoires :

- > Le port du casque jusqu'à 12 ans ;
- > le port d'un gilet réfléchissant, hors agglomération, lorsque la visibilité est mauvaise ;
- > Des feux de position en bon état de marche, comme une sonnette et des dispositifs réfléchissant.

► Les travaux réalisés par les particuliers à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage sont interdits en dehors des jours et horaires suivants :

- Jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 19h30 ;
- Samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h ;
- Dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

► **Les animaux perdus ou remarqués en divagation** sont récupérés par la Police municipale et placés au chenil du centre technique municipal une nuit maximum. Au-delà de ce délai, l'animal sera transporté à la SPA de Carquefou.

► **Pour tout objet perdu ou trouvé,** contactez la Police municipale.

► **En cas de fraude à la carte bancaire,** il est conseillé, après avoir contacté votre banque, de déclarer ces faits préalablement aux forces de l'ordre via le site internet Perceval.

► **Dans un véhicule en stationnement, ne jamais laisser d'effets personnels en évidence.**

INSERTION PAR L'EMPLOI

Association Retz'Agir

Besoin d'un service facile et rapide ? Retz'Agir met à disposition sur la commune du Pellerin des personnes en recherche d'emploi prêtes à rendre service dans le domaine du ménage, du jardinage, du petit bricolage mais aussi en manutention, collecte de déchets, etc.



Conventionnée par l'État et par le Département, l'association Retz'Agir a été créée en 1995 par un groupe de personnes sensibilisées au problème du chômage. L'association porte des actions d'insertion permettant aux personnes éloignées de l'emploi de retrouver une place dans le monde du travail :

- ▶ La mise à disposition de salariés pour du service à la personne (ménage, repassage, jardinage, petit bricolage...), de la manutention, la collecte de déchets, une aide aux déménagements...
- ▶ Des chantiers d'insertion qui emploient en direct des salariés dans les domaines d'activités du bois, du bâtiment et des espaces verts. Ces salariés, pilotés par des encadrants techniques et pédagogiques, réalisent des travaux auprès de particuliers, associations, collectivités, etc.

Pour toute demande ou renseignement, l'association Retz'Agir assure des permanences, sur rendez-vous, au Pellerin tous les vendredis matins à la Mairie annexe (2, allée George-Sand).

▶ 02 40 02 36 28 / secretariat@retzagir.fr.

Don du sang

Dans les Pays de la Loire, de nombreux lieux de collecte vous accueillent toute l'année pour donner votre sang. Au Pellerin, c'est le lundi 3 décembre à l'espace René-Cassin que l'Etablissement Français du Sang (EFS) vous invite à venir donner le vôtre.

Il n'existe pas de produit ou médicament qui puisse se substituer au sang humain. Les dons sont donc irremplaçables et vitaux pour tous les patients que seuls une transfusion ou un médicament fabriqué à partir des dons de sang peuvent soigner.

La prochaine collecte de sang organisée au Pellerin se déroulera le lundi 3 décembre, de 16h30 à 19h30 à l'espace René-Cassin, rue de la Jouardais.

L'EFS compte sur vous !

POUR DONNER SON SANG, IL FAUT :

- ▶ Avoir entre 18 et 70 ans ;
- ▶ Peser au moins 50 kg ;
- ▶ Présenter une pièce d'identité ;
- ▶ Bien s'hydrater avant et après le don, et ne pas être à jeun.

Plus d'infos au 02 40 05 69 81



Colis de Noël

Afin que tous puissent profiter dignement des fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Social (CASS) renouvelle son opération «colis de Noël», en partenariat avec les associations caritatives de la ville, le samedi 15 décembre, aux portes du magasin Intermarché.

N'hésitez pas à prendre dans vos courses un aliment «festif», tel que du chocolat, du jus de fruits ou un plat préparé et à le donner aux bénévoles sur place... Grâce à vos dons, des colis de Noël seront préparés et distribués la semaine suivante à des Pellerinais pour leur permettre de passer un Noël festif.

Plus d'infos au 02 40 05 69 81

LOGEMENT

OPAH Bords de Loire

En août 2014, Nantes Métropole a mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH Bords de Loire), pour une durée de 5 ans, à Couëron, Indre, La Montagne, Le Pellerin et Saint-Jean-de-Boiseau. Ce dispositif, animé par l'association Soliha a pour but d'aider les ménages à réaliser des travaux d'amélioration et de rénovation de leur logement.



L'association Soliha Loire-Atlantique a été missionnée pour réaliser **des diagnostics techniques** (thermique, ergothérapeute..) **gratuits et pour accompagner les bénéficiaires dans le montage financier des dossiers** (subventions, prêts sociaux...).

Les subventions (Nantes métropole, État (Anah), Conseil départemental, Région, Caisses de retraite) peuvent prendre en charge de 20% à 80% des travaux.

Trois objectifs prioritaires sont visés :

- > Favoriser la rénovation énergétique ;
- > Favoriser l'adaptation des logements et l'accessibilité des copropriétés ;
- > Lutter contre l'habitat indigne ou l'inconfort des logements.

Pour en savoir plus des permanences sont organisées sur rendez-vous à la Mairie annexe du Pellerin le 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois, en matinée.

► 02 40 44 99 44

Quinzaine de la rénovation et des économies d'énergie

Vous avez un projet de rénovation énergétique et vous avez besoin de conseils ? Vous cherchez des astuces pour diminuer vos factures d'énergie (électricité, gaz, eau...) ? Du 1^{er} au 15 décembre 2018, rendez-vous à la quinzaine de la rénovation et des économies d'énergie sur le territoire du Pôle Sud-Ouest.



Pour donner suite au grand débat sur «la transition énergétique» mené dans la Métropole, le Pellerin et les 7 autres communes du Pôle Sud Ouest proposent aux habitants une quinzaine consacrée à la rénovation de leur habitat et aux économies d'énergie.

En effet, articulés autour du Forum Energie et Habitat qui se tiendra à la Montagne le samedi 8 décembre, de nombreux événements seront organisés avec l'Espace Info Energie dans l'ensemble des communes du Pôle : ateliers thématiques, expositions, visites de logements performants, balades thermiques, conseils personnalisés lors des permanences de l'Espace Info Energie...

Retrouvez le programme complet de cette quinzaine sur www.monprojetrenov.nantesmetropole.fr

► Mardi 4 décembre au Pellerin

Atelier thématique «Comment financer mon projet de rénovation thermique ?»

Vous souhaitez investir pour améliorer votre logement ? Des conseillers de l'Espace Info Energie assurent avec Nantes Métropole, une mission de conseil et de sensibilisation des habitants du Pôle Sud-Ouest. Ils vous donnent rendez-vous au Pellerin, dès 18h30 à la Mairie annexe pour 2 heures d'atelier thématique.

Atelier sur inscription au 02 40 08 03 30

Plus d'infos sur www.nantes.44@eiepd.fr



Les membres du groupe Odonymie au travail : (de gauche à droite) Patrick Gavouyère, Maire, Jean-Paul Surget, membre de l'association Autrefois le Pellerin et du Conseil des Sages, Thierry Boucard, conseiller municipal, Ambroise Guichard et François Brillaud de Laujardière, adjoints.

VOIRIE

Vers un nouvel adressage des habitations situées dans les lieux-dits du Pellerin

Dans l'intérêt général et à la demande de Nantes métropole, la Commune entre dans une démarche d'adressage de certaines habitations situées principalement dans les villages ou lieux-dits du Pellerin. Une formalité nécessaire pour faciliter leur localisation aujourd'hui parfois difficile pour les services de secours, les opérateurs publics, tels que la Poste, mais aussi pour les citoyens.

Aujourd'hui au Pellerin, une vingtaine de routes, dites de campagne, desservant des villages ou des lieux-dits de la commune ne dispose pas de nom. Leur dénomination et l'assignation d'une adresse précise aux habitations qu'elles desservent s'avèrent donc aujourd'hui fortement nécessaire pour en faciliter la localisation. Bien que relativement simple de mise en œuvre, cette démarche, réalisée sous la responsabilité du Maire, passe cependant par un certain nombre de phases.

La dénomination des voies

Pour faire suite à un inventaire des voies à nommer sur le territoire communal, réalisé par la Ville et Nantes métropole, le groupe Odonymie (voir ci-contre) a commencé à travailler à leur dénomination. En effet, après en avoir déterminé le type (chemin, route, rue, etc.), un

travail de réflexion est en cours pour attribuer des noms de voies en lien avec l'environnement de celles-ci.

► **Ces dénominations de voies seront proposées et soumises au vote du Conseil municipal du lundi 10 décembre.**

L'assignation de numéros aux habitations

L'assignation d'un numéro à chaque habitation est également programmée début 2019. Pour se faire, comme pour la dénomination des voies, les bâtiments à numéroter vont être identifiés sur un plan.

Au vu de la configuration rurale des zones d'habitation à numéroter, choix a été fait de mettre en place **une numérotation métrique, évolutive et informative.**

Ainsi, les numéros attribués représenteront la distance en mètres séparant le début de la voie (point le plus près du bourg = 0) et l'habitation.

Cette numérotation permettra, en cas de division foncière et donc d'implantation de nouvelles habitations, d'insérer en toute cohérence, de nouveaux numéros sans modifier la numérotation existante.

► **Cette phase de métrage pour l'attribution des numéros de voies sera réalisée par les services de la ville au cours du 1^{er} semestre 2019.**

La pose d'une nouvelle signalétique

Au fur et à mesure du métrage des voies, les informations seront transmises à Nantes Métropole, en charge de transmettre les nouvelles données aux organismes concernés (organismes de livraison, de secours, de navigation, etc.).

Les services de l'agglomération auront alors la charge de poser la nouvelle signalétique après que la Ville en ait, bien évidemment, informé les administrés concernés par l'attribution d'une nouvelle adresse. De nouvelles plaques avec leur nouveau numéro seront également, le moment venu, mises à leur disposition.

Pour les riverains concernés par un nouvel adressage, aucune démarche particulière n'est nécessaire, si ce n'est de modifier ou de compléter leur adresse au fur et à mesure auprès de leurs contacts.

► **Le projet d'adressage devrait être terminé à l'arrivée de l'été 2019.**

Le groupe de travail Odonymie

En 2014, à l'initiative de Patrick Gavouyère, à l'époque adjoint à l'urbanisme, le groupe de travail Odonymie a été constitué en vue de proposer, au Conseil municipal ou aux constructeurs d'opérations privées, les noms des nouvelles voies et des nouveaux bâtiments communaux devant voir le jour pendant le mandat.

Ainsi, composé de 4 élus et d'un membre de l'association Autrefois le Pellerin et du Conseil des Sages (voir photo ci-contre), le groupe Odonymie (nom de route, en grec ancien) se réunit ponctuellement pour travailler en collégialité sur ces dénominations.

«Nous tentons de nous appuyer sur l'existant, l'environnement et bien sûr les références historiques liées au lieu, la mémoire collective, la vieille toponymie de la ville...» indique le Maire, Patrick Gavouyère.

« Notre premier travail a été de dénommer les nouvelles rues des lotissements du Bois Tillac Est et Ouest. Nous avons également déjà réfléchi à la dénomination des futures voies des opérations d'urbanisme à venir. La future rue qui liera la rue du Champ d'armée et la rue du Château dans notre projet Château/Sourdille devrait ainsi porter le nom du Dr Villainne par exemple » complète l'adjoint à l'urbanisme, François Brillaud de Laujardière.

Actuellement en pleine concertation sur la dénomination des routes dans les villages ne disposant pas encore de nom, mais aussi des ronds-points ou autres espaces de voirie dans le même cas, le groupe Odonymie soumettra ses propositions au vote du Conseil municipal du 10 décembre prochain.

URBANISME

Rappel des formalités à ne pas oublier...

Vous avez un projet d'aménagement, d'extension, de construction ?

Vous venez de faire une déclaration préalable ou d'obtenir un permis de construire ? Attention, vos démarches ne s'arrêtent pas là !

Pour rappel, **une déclaration préalable de travaux** (DP) est exigée avant de démarrer la réalisation d'aménagements de faible importance (changement d'ouvertures, ravalement de façade, etc.). **Un permis de construire** est quant à lui exigé pour tous les travaux de plus grande ampleur (construction d'une maison individuelle et/ou ses annexes, etc.). **Dans les deux cas, ces formalités administratives obligatoires permettent à la commune de vérifier que les projets de travaux en objet respectent bien les règles d'urbanisme en vigueur.**

Ce qu'il vous reste à faire pour valider vos travaux

Dans les deux cas :

► **Un affichage de l'autorisation d'urbanisme sur le terrain est obligatoire**

Le bénéficiaire d'une autorisation d'urbanisme doit afficher sur son terrain, pendant toute la durée des travaux, cette autorisation. Sans affichage, les tiers ayant un intérêt à agir peuvent contester l'autorisation durant 1 an à partir de l'achèvement des travaux.

► **Une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux est à retourner obligatoirement** à la Mairie à la fin des travaux.

En cas de permis de construire :

► **Une déclaration d'ouverture de chantier est obligatoire.** Ce document, fourni par la mairie, doit être retourné complété en 3 exemplaires aux services municipaux dès le début des travaux.

Attention : ces documents sont très importants et peuvent être demandés par le notaire en cas de vente de votre habitation et conditionnent la validité de l'autorisation obtenue. Sans mise en oeuvre de ces formalités, toute autorisation d'urbanisme sera alors considérée comme inexistante devant la loi.

INFOS TRAVAUX

D'anciennes pompes à eau empreintes d'histoire...

Portée par le souhait de mettre en valeur l'histoire et le patrimoine local, l'association Autrefois le Pellerin a entrepris la restauration de 2 anciennes pompes à eau, utilisées à l'époque où les habitants ne possédaient pas l'eau courante à leur domicile.

Bien sûr, celles-ci ne sont plus en état de fonctionner, mais n'en ont pas moins retrouvé leur charmante place dans les rues Pellerinaises.

À ce jour, deux pompes ont été installées rue du Château et une à proximité de l'église.



Travaux rue la Paix et rue du Port Chassé

Dans le cadre de travaux d'Entretien, de Rénovation et de Sécurité (ERS), les services de Nantes métropole ont procédé à la rénovation de la couche de roulement et à la reprise ponctuelle de bordures rues de la Paix et du Port Chassé.



Pôle Associatif et Culturel : point d'étape.

Du côté de la médiathèque George-Sand, les travaux de gros oeuvre vont bon train. En effet, la structure béton du rez-de-chaussée de l'extension est terminée, laissant dorénavant clairement apparaître la forme finale du futur bâtiment. Le 1^{er} étage de la structure devrait ensuite s'élever rapidement puisqu'une fin de travaux en gros oeuvre est programmée mi-décembre.

Parallèlement, le bardage en zinc de la médiathèque a été retiré et les raccordements au gaz ont été effectués.



Une ouverture de la salle Aurore vers l'extérieur est programmée courant novembre pour faciliter l'accès des usagers à l'actuelle médiathèque.

Durée des travaux : 18 mois (2 phases)

► **Coût global prévisionnel : 2 373 050 €**

Travaux réalisés en août et en septembre

► **Coût de l'opération : 70 000 €**

D'autres travaux d'entretien courant ont également été réalisés à la rentrée :

► **la réfection des enrobés allée de la Source et rue de la Chataigneraie** pour un montant de 50 200€ ;

► **le gravillonnage de la route des Rouzerolles** pour un montant de 27 260€.



Travaux à venir...

Dans le cadre d'une opération économies d'énergies en lien avec la Direction de l'Espace Public, les services de Nantes métropole ont programmé de **remplacer 57 luminaires avenue François Mitterrand et rue Jean Jaurès** par des luminaires à leds.

Travaux programmés en novembre

► **Coût de l'opération : 33 000 €**



IMMOBILIER

Eric Molina, nouveau conseiller immobilier Safti

À la recherche d'une maison ou d'un appartement ? Besoin d'une estimation ou d'un accompagnement pour vendre votre bien ? Véritable intermédiaire à la transaction, Eric Molina vous aide à mener à bien votre projet immobilier.

Pelleriniais depuis 2005, c'est après 28 ans en tant qu'éducateur sportif qu'Eric Molina a choisi de réorienter sa carrière professionnelle. «Très attiré par l'immobilier depuis longtemps et ayant fait le tour de mon ancienne activité, j'ai pris la décision de prendre ce virage à 180 degrés dans ma vie professionnelle il y a un peu plus d'un an» explique l'entrepreneur. «J'aime l'aspect relationnel de ce métier. Pouvoir à ma façon participer au projet de vie de mes clients en leur trouvant le bien qu'ils recherchent ou à l'inverse en les aidant à vendre» poursuit-il.

Après un an de collaboration avec une agence immobilière locale, Eric Molina a intégré en septembre le réseau de conseillers indépendants du groupe Safti.

«Nous sommes 2800 vendeurs en France. Le rattachement à ce gros groupe permet de disposer d'une communication optimale avec une diffusion très large des annonces, de disposer de conseils juridiques pointus, de bénéficier de toutes les formations nécessaires pour mettre à jour nos connaissances, mais également de pouvoir proposer à nos clients des garanties complémentaires, comme par exemple l'assurance d'une indemnisation en cas de revente non programmée d'un bien récemment acquis...»

Disposant d'une parfaite connaissance du secteur, Eric Molina couvre un périmètre de 20 km autour du Pellerin.

Plus d'infos au 06 80 07 33 92
ou à l'adresse eric.molina@safti.fr

PRÊT À PORTER

Les petites choses de Julia

Tout juste arrivée de Sarthe, c'est au Pé de Buzay que Julia Hervouet a choisi cet été d'installer son atelier de confection de vêtements pour femmes et enfants. Elle y propose depuis une large gamme de vêtements évolutifs, confortables, originaux, mais aussi écolos.



Proposant des gammes de vêtements évolutifs pour les enfants de 0 à 12 ans, des créations pour femmes et des accessoires exclusivement conçus en tissus certifiés Oeko Tex, Julia Hervouet inscrit ses collections dans une mode plus durable !

Exposant dans des salons de créateurs, des boutiques éphémères, des babydressings ou des marchés de Noël, la créatrice vend également ses vêtements et accessoires, à des prix très raisonnables variant de 20 à 40 euros, à domicile et en ligne via le site internet de sa marque (voir ci-dessous), qui présente l'ensemble de ses créations. «Des commandes personnalisées sont aussi possibles» précise-t-elle.

Ecolo et fière de l'être, Julia Hervouet propose aussi une gamme d'accessoires «0 déchet» avec notamment des lingettes lavables, des serviettes de table, des bavoirs réversibles, des feuilles de coloriage sur tissus et des bee wrap, carrés de coton enduit à la cire d'abeille remplaçant les films aluminium ou étirables pour conserver les aliments.

Plus d'infos sur
www.lespetiteschosesdejulia.fr

JEUNESSE

Ça balance à l'Espace jeunes des 14/17 !

Véritable lieu de divertissement, de discussions et de projets, l'Espace jeunes des 14/17 ans propose au quotidien de nombreuses activités et sorties... Avec dans ses rangs, une dizaine de jeunes habitués, Benjamin, animateur de la structure, invite de nouveaux jeunes à quitter de temps en temps leur ordinateur ou leur console pour venir les rejoindre !



Pourquoi aller à l'Espace jeunes ?
À cette question, les adolescents sont unanimes !

👉 Pour **passer du bon temps entre amis** en dehors de la maison **et faire des activités sympa !**

Une réponse en concordance avec le souhait de l'équipe municipale, qui en 2014, a mis en place cette structure d'accueil gérée par la ville, pour permettre aux adolescents de bénéficier d'activités variées et adaptées à leurs besoins de collégiens et/ou de lycéens.

Aujourd'hui ouvert tous les mercredis et samedis après-midi, l'Espace jeunes de la rue Sourdille accueille librement tous les jeunes désireux de venir, avec ou sans leurs copains, pour s'amuser, participer à des activités, rencontrer, discuter et prendre part à la vie de la structure.

«**C'est un lieu convivial, de détente et de loisirs où les jeunes peuvent se retrouver en toute autonomie**» indique Benjamin Wiethölter qui encadre au quotidien les 14/17 ans de l'espace jeunes. «**Je suis là pour les accompagner, les écouter, leur proposer des activités et leur donner les moyens de réaliser certaines de leurs envies ou les aider dans la mise en place de projets**». Car en effet, dans une démarche visant à rendre l'adolescent acteur et non simple consommateur, les jeunes participent à la vie de la structure. Ainsi, tous les 2 mois et pour les périodes de vacances scolaires, les jeunes sont associés à la mise en place du programme, chacun y allant de ses idées et envies d'activités.

«**Le séjour de cet été à Barcelone en est un très bel exemple ! (voir ci-contre). Ce séjour a totalement été organisé avec la participation des jeunes**», explique Morgane Lecallo, directrice de l'Espace jeunes.

Ce qu'ils en disent...

Fidèles habitués ou récents usagers des lieux, Cassie, Alexa G., Emma, Léo, Florine et Alexa D. nous parlent de la structure...

Pourquoi allez-vous à l'Espace jeunes ?

«**C'est l'occasion d'avoir des moments en-dehors de chez nous ou du lycée et d'occuper notre temps libre en allant participer avec nos amis aux nombreuses activités proposées par l'espace jeunes**» s'accordent à répondre Cassie, Léo et les 2 Alexa.

«**En plus, il y a une bonne ambiance qui fait qu'on s'y sent bien**», complète Emma.

Pour Florine, «**c'est aussi l'occasion de rencontrer d'autres personnes, de créer des liens, de passer du temps avec des jeunes de la même tranche d'âge en s'amusant... C'est bien d'avoir créé ce lieu**».

Qu'appréciez-vous là-bas ?

Pour Cassie, «**On peut échanger, discuter... et les animateurs sont super accueillants et à notre écoute. Les soirées sont sympa aussi. J'aimerais qu'il y en ait plus d'ailleurs, mais ça sera le cas l'année prochaine, c'est chouette ! J'aime aussi bien sûr les sorties, comme l'escape game ou les visites à Nantes ou au Croisic, la plage à Saint-Brevin..., mais aussi les ateliers au local**».

«**Oui c'est sympa aussi lorsqu'on fait un atelier cuisine, qu'on regarde un film ou quand on fait un loup-garou !**» complète Alexa D.

«**J'aime l'ambiance que met Benjamin (l'animateur) ! Et puis, il y a des sorties vraiment bien. Quand on part faire du karting, un laser game, un escape game... on rigole beaucoup tous ensemble !**» dit Léo.

Un séjour d'été à Barcelone qui a laissé de beaux souvenirs et ouvre de belles perspectives

Du 16 au 25 juillet, 15 jeunes âgés de 14 à 17 ans, sont partis sous le soleil de l'Espagne pour un séjour à la découverte de Barcelone et de ses environs. Une expérience qui pour beaucoup s'est avérée «grandissante», enrichissante et source de beaucoup de beaux souvenirs collectifs !



Vous avez participé au séjour à Barcelone cet été. Que retenir-vous de ce voyage ?

«*C'était vraiment incroyable ! L'ambiance, les paysages, le camp, les animateurs, la mer, les différentes visites sont de très bons souvenirs que je garderai toujours en tête !*» se rappelle Cassie. «*J'espère qu'il y en aura d'autres !*»

«*Nous avons passé de super moments sans jamais nous ennuyer. C'est à refaire !*» dit Alexa G.

«*Inoubliaaaaable !*» clame Emma.

«*J'ai adoré. Et j'y ai rencontré de belles personnes. Les visites étaient chouettes, même si je regrette que nous n'ayons pas eu le temps de visiter Sitges. En tous cas, je suis heureuse d'avoir pu en faire partie !*» conclue Florine.

Un groupe de 5 jeunes de 15 ans, à l'origine de ce séjour.

«*Ils se sont réunis, ils ont choisi la destination, les activités, l'hébergement et ont participé à l'élaboration du budget*» explique Morgane Lecallo.

«*Nous avons cherché ensemble sur internet des visites et des activités à faire sur place*» précisent Cassie et Alexa G., qui ont assidûment suivi les différentes étapes du projet.

«*On en a parlé autour de nous et d'autres jeunes sont venus intégrer le projet et ont participé à des actions d'auto-financement, comme la vente de galettes lors de la fête de la musique pour réduire le coût du séjour. À la fin, nous sommes partis à 15 et c'était super !*»

«*Actuellement, un nouveau séjour est à l'étude pour l'été prochain... Alors avis à tous ceux qui aimeraient se joindre à nous pour l'organiser et y participer !*» conclue Benjamin.



ENFANCE

Les Bouskidou pour Noël !

Vendredi 21 décembre, le groupe Bouskidou débarquera au Pellerin pour décoiffer les 622 élèves des écoles primaires du Pellerin dans des spectacles qui déménagent !



Depuis trente ans au moins, Bouskidou est le poil à gratter de la chanson jeune public, sautant à pieds joints sur les clichés enfantins, inventant le rock'n roll pour les mômes, le bal où on ne fait pas que danser et les spectacles où les parents se déchaînent... Treize albums plus tard, Bouskidou déménage toujours autant, avec la même passion communicative !

Pour fêter la fin d'année, la Ville invite tous les enfants scolarisés dans les écoles primaires du Pellerin à venir les découvrir dans 2 spectacles adaptés à leur tranche d'âge, le vendredi 21 décembre à l'espace culturel René-Cassin.

> À 10h50 (pour les plus jeunes)

Croque la biscotte

> à 14h et à 15h20 (pour les plus grands)

Mieux ça serait pire

Dans une mise en scène débridée, Jeanmi, René, Philcro et Mouloud des Bouskidou piocheront dans leurs albums pour interpréter avec leur folie légendaire un best of «**des meilleures chansons les pas moins pires**», égratignant au passage le monde merveilleux de l'enfance avec joie et malice !

Vacances en famille, suppositoire qui a peur du noir ou chaussette perdue, ce qui fait le drame et le bonheur des parents et de leur progéniture est enfin abordé de manière jubilatoire et en musique !

DEVOIR DE MÉMOIRE



Chaque cérémonie commémorative est l'occasion pour chacun d'entre nous de lutter contre l'oubli, de garder en mémoire les conflits contemporains qui ont marqué notre histoire et d'exprimer notre devoir de mémoire envers ceux qui se sont battus pour notre pays. Elles sont aussi l'occasion de transmettre aux jeunes générations le souvenir des combattants et des principes qui les animaient, ainsi que celui des actions, des combats menés au nom des valeurs de la République, valeurs qui participent au sentiment d'appartenance à la Nation.

Dimanche 11 novembre : centenaire de l'armistice 1918

Cent ans après ce terrible conflit, la Municipalité invite le plus grand nombre à venir participer à cette cérémonie marquant le 100^{ème} anniversaire de l'armistice 1918, en hommage à ceux qui vécurent cette guerre et y firent le sacrifice de leur vie.

► **Dès 11h, vous êtes tous invités à venir vous rassembler devant la Mairie pour un départ en cortège vers le cimetière du 11 novembre**, où se tiendra un cérémonial militaire au pied du monument aux morts.

► **Vers 11h20, le cortège prendra la direction du collège Pierre et Marie Curie**, qui en cette date historique, accueillera la suite de la cérémonie.

Sainte Barbe

Samedi 17 novembre, les sapeurs-pompiers du Pellerin vous invitent à venir célébrer, leur sainte patronne à l'occasion de la traditionnelle fête de la Sainte-Barbe.

Après un défilé jusqu'au cimetière du 11 Novembre, où les sapeurs-pompiers rendront hommage aux personnels morts au feu, l'occasion sera donnée d'apprécier le bilan de l'année écoulée, de mettre à l'honneur les nouvelles recrues et d'assister aux nominations et à la décoration des promus. Un vin d'honneur, offert par la Municipalité et ouvert à tous, clôturera cette cérémonie.

> **Départ du cortège à 11h devant le Centre de secours (place du Champ de Foire)**

Armistice 1918, 100 ans déjà...

Date très particulière dans notre histoire, le dimanche 11 novembre marquera le 100^{ème} anniversaire de l'armistice 1918. En mémoire aux millions de français tués au combat, la ville du Pellerin, comme beaucoup d'autres communes en France, vous invite à venir participer à cette cérémonie commémorative exceptionnelle qui réunira toutes les générations autour du devoir de mémoire.

Une grande implication de la communauté éducative et des enfants du Pellerin

Sensible à l'aspect pédagogique que renvoie cet événement mémoriel majeur qu'est la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale, la communauté éducative de la Ville s'est particulièrement mobilisée pour sensibiliser les élèves à cette triste période de l'histoire à travers de nombreux travaux et projets menés en cours.

Certains d'entre-eux vous seront présentés lors de cette cérémonie, notamment :

> l'interprétation de chants symboliques par les jeunes chanteurs de la chorale du collège ;

> la lecture de lettres de poilus par des collégiens mais aussi par de jeunes élèves des écoles élémentaires du Pellerin ;

> une exposition d'arts plastiques réalisée par des collégiens sur les mémoires de guerre.

Hommage aux poilus pellerinains

Enfin, véritable temps fort de cette cérémonie, une intervention des enfants de la ville, hautement symbolique, rendra hommage aux 112 soldats pellerinains morts pour la France en 14/18.



La nouvelle équipe de jeunes conseillers au travail lors de la réunion d'installation du nouveau CME, le 19 octobre dernier, en présence du Maire, Patrick Gavouyère, et du plus jeune élu du Conseil municipal, Paul Brounais

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Une nouvelle équipe pour représenter les enfants

Courant octobre, 6 enfants scolarisés en CM1 et 2 enfants scolarisés en CM2 dans les écoles de la ville ont été élus par leurs camarades pour les représenter au Conseil Municipal des Enfants. Ils rejoignent 4 élèves élus l'année dernière, aujourd'hui en classe de CM2.

Avec l'objectif d'initier les enfants à la citoyenneté, à la démocratie et de les impliquer dans la vie de la commune, un Conseil municipal des enfants, composé de 6 garçons et 6 filles, âgés de 9 à 11 ans et scolarisés en CM1 et en CM2 dans les différentes écoles de la ville, a été créé au Pellerin.

Élus pour un mandat de 2 ans, 6 enfants de CM1 sont ainsi élus chaque année par leurs camarades pour prendre la suite des jeunes élus de CM2 partis au collège. Les jeunes conseillers travaillent alors tous ensemble autour de thématiques ou de projets dans le but d'améliorer la vie dans leur ville.

Des animateurs de la ville les accompagnent alors au cours de leur mandat et les aident à être force de propositions et à développer leurs projets.

Place aux nouveaux élus...

► À l'école de l'Hermitage, **Anna Langlois et Elowan Sachs (CM1)** remplacent Enorah Hénot (seule en 2018). **Timéo Ferreira et Louna Girard (CM2)** remplacent Hya-cinthe Baranovsky et Léonie Viollin qui ont déménagé en cours d'année.

► À l'école Notre-Dame, **Mathieu Piron et Enkara Bellebon (CM1)** remplacent Naïa Bouchereau (seule en 2018).

► À l'école Aimé-Césaire, **Lou-Ann Joly et Julien Bou-Etiemble (CM1)** remplacent Charlotte Chevalier et Nolo Vintrigner.

Ils rejoignent Swann Lallemand, Inès Morantin, Mona Gillon et Justine Fié au Conseil Municipal des Enfants.

“ Quand on est élu, on prépare l'avenir et on conçoit des projets qui servent au plus grand nombre. Pour cela, **nous avons besoin de regards différents, notamment celui des enfants.** ”

Paul Brounais,
Premier adjoint à l'Éducation

Le nouveau CME compte donc dorénavant 12 jeunes conseillers prêts à s'investir dans la vie de la commune et à participer à la réalisation de projets, avec des élus adultes. Lors de la réunion d'installation du nouveau Conseil par le Maire, Patrick Gavouyère, Paul Brounais, adjoint à l'éducation, la culture et la communication, leur a fait part de son expérience en tant que jeune élu et leur a expliqué quelques règles républicaines élémentaires, comme la manière de porter l'écharpe tricolore. Les jeunes Conseillers ont également fait part de leurs projets... et pas de doutes, du côté des nouveaux, les idées fusent !

« Organiser des rencontres intergénérationnelles, mettre un potager dans toutes les écoles, faire des séances de cinéma de plein air, mettre plus de jeux à la Martinière et à Bikini, ré-organiser une session de ramassage des déchets... »

Courant novembre, les jeunes conseillers se réuniront de nouveau pour définir les actions qu'ils mettront en place pendant leur mandat.



Des référents de secteurs à votre écoute

Dans une démarche générale de démocratie locale de proximité et portée par le souhait de favoriser le dialogue avec les habitants, l'équipe municipale a, dès son élection en 2014, souhaité mettre en place des référents de secteurs dans l'ensemble de la ville et de ses villages. Ces référents sont à votre disposition pour toute question relevée dans votre secteur de résidence.

Pourquoi un référent ?

Pour maintenir le lien entre les Pellerinais et la Municipalité grâce au positionnement par secteur d'un interlocuteur privilégié pour les habitants.

Qui sont les référents de secteurs ?

Les référents sont des élus ou des habitants du Pellerin qui s'engagent à œuvrer pour et dans l'intérêt général du secteur et de ses habitants.

Quels avantages ?

Les référents contribuent à une meilleure gestion municipale en transmettant directement en mairie les questions soulevées par les Pellerinais. Ils permettent

Les contacter ...

Pour contacter votre référent, une seule adresse :

proximite@ville-lepellerin.fr

Merci de préciser votre adresse et l'objet de votre demande.

aux habitants de bénéficier d'un retour et d'un suivi particulier.

Vos référents dans le bourg du Pellerin

- 1 Dominique Pilard**
> Quais des Coteaux, du Docteur Provost, rues de l'Anguille, du Verger, de la Cure, de la Petite Chaussée, de la Grande Chaussée, de la Chaumière, places du Commandant l'Herminier, du président René-Coty, venelles François II et Anne-de-Bretagne.
- 2 Nicolas Lecureuil**
> rues du Château, Beau Soleil, du Docteur Gilbert-Sourdille, des Dames, Aristide-Bertreux, Saint-Jean, Boulanger, du Capitaine Boucher.
- 3 François Brillaud de Laujardière**
> rues du Moulin-Collet, Martin-Luther-King, du Port-Chassé et place du Champ de foire.
- 4 Cécile Mériadec**
> rues du Champ d'Armée, du Clos Grillé, de l'Enclos, Frédéric-Chopin, du Docteur Gilbert-Sourdille.
- 5 Adélaïde Fourage**
> impasse des Cadeniers, rue des Cadeniers, avenue du Val de Loire.
- 6 Thibault Goupil**
> rues de la Jouardais, du Moulin de la Mare, du Capitaine Guerin, du Chêne Vert, de la Paix.
- 7 Marie-Claude Guillou**
> rues de l'Église, de Bel Air, de la Gaudarière, du 8 Mai, du Prieuré, place de l'Église et impasse de la Fontaine.
- 8 Anita Pajot**
> allées des Mimosas, des Lilas, des Roses, des Pervenches, des Tulipes, des Oeillets, des Camélias.
- 9 Christian et Gyuylène Amprou**
> rues du Clos Roux et boulevard du Pays de Retz.
- 10 Isabelle Plaineau**
> rues de la Jaunaie, Jean-Moulin, Jean-Jaurès, Victor-Shoelcher, allée Olympe-de-Gouge, avenue François-Mitterrand et chemin du Brûlot.
- 11 Marie-Christine Curaudeau**
> rues de la Génolière, du Commandant Charcot et Maryse Bastié.
- 12 Ambroise Guichard**
> rues de la Jouardais, de Villeneuve, chemin de Villeneuve et boulevard Jean-Monnet.
> rues de l'Hermitage, North-Ferriby, boulevard Jean-Monnet, allées du Humber et du Yorkshire
> rues du 11 Novembre, Pierre-Chanson, allées George-Sand, des Jonquilles, des Primevères, impasses Louise-Michel et des Glaieuls.
- 13 Paul Brounais**
> rues du Moulin-Collet, de la Jaunaie, Souin, Honoraty Cambry, de la Vigne, de la Noué Marion, allée des Mésanges, du Bois Tillac, avenue Mathurin-Metayer, allée Jean-Georget, Jacques-Sauvestre et impasse de la Tonnelle.

Vos référents dans les villages

- 14 Patrick Gavouyère**
> Village de la Martinière (rues du Canal, de la Chauffetière, de l'Hôtel) et autres lieux longeant le canal (Buzay, Les Masses, Les Rouzerolles, etc.).
- 15 Ghislaine Laussucq**
> Village de la Martinière (rues du Moulin, de la Tour, chemin du Moulin et allée de la Source).
- 16 Franck Fleury**
> Zone d'activités de la Bréhannerie
- 17 Paul Brounais**
> Le Grand Chemin, la Violière, la Julioterie, la Cochère, la Proutière, la Béhinière, le Gaillardin, la Guilbaudière, la Touche, les Fontenys, la Métairie des Landes, les Basses Vignes, la Ville au Vay, le Charron, Villeneuve, le Margat, la Châtaigneraie, le Pré Louiseau, l'Hermitage, la Teignouse, le Buisson, Vièvre, la Bricolière, la Cornière, le Pé de Buzay, la Gentillière, la Cossonière et le Breil.



THÉÂTRE

Les belles histoires de la médiathèque...

Bien qu'en travaux actuellement, la médiathèque ne prive pas pour autant son public d'une belle programmation de spectacles contés. Elle vous donne rendez-vous le samedi 15 décembre prochain, à l'espace culturel René-Cassin, pour découvrir 2 très belles représentations théâtrales, gratuites et sur réservation.



> Tout public - À partir de 10 ans

► **15h30 : les Rives de Jasper, par Héléne Palardy**

En conclusion de huit semaines de résidence sur le thème du «courage au quotidien» dans la commune voisine de Saint-Jean-de-Boiseau, la conteuse Héléne Palardy vous présente «Les rives de Jasper», une histoire d'espérance où se mêlent tendresse et humour, directement inspirée des récits collectés auprès des habitants.

L'histoire de Jasper, un petit ligérien de 10 ans se sentant dépassé par la vie...

Son père revient de la guerre avec des cicatrices et une médaille de caporal. Mais le lien est difficile avec cet homme ombrageux.

Un jour qu'il embarque seul sur la Loire, il rencontre « le Capitaine », un pêcheur fantasque qui va le surprendre et lui apprendre à faire de la Loire et de la vie son terrain de jeu. Entre eux va se nouer une belle amitié qui va aider le petit garçon à rêver, grandir, traverser les difficultés et à se révéler à lui-même.

Infos et réservations à la médiathèque George-Sand au 02 51 79 81 90 ou par mail à l'adresse mediatheque@ville-lepellerin.fr



> À partir de 4 ans

► **11h : Les contes de la cabine, par Benoît Broyart**

Dans une cabine de douche, sorte de théâtre miniature où il met en scène quelques-unes de ses créations, l'auteur jeunesse, Benoît Broyart, devenu alors comédien, raconte de belles histoires. Une façon originale de construire des ponts inédits vers son lectorat devenu spectateur...

Alors, approchez... approchez un peu plus près.... Vous comprendrez bientôt ce qui relie Manolo et son taureau pacifique, Mélisse la princesse qui voulait avoir peur, Nicolo, le petit pêcheur amoureux de l'océan et Alessandro Maestro, pianiste virtuose en conflit avec ses voisins de paliers.

Depuis plusieurs années, l'Association intercommunale AILE* propose aux familles de venir dans les médiathèques du Pellerin, de la Montagne et de Saint-Jean-de-Boiseau pour écouter des histoires avec leurs enfants. Au Pellerin, 5 séances joliment appelées «Raconte-moi et chocolat» sont proposées chaque année.

LECTURE

Raconte moi et chocolat avec Aile...

Animées par d'expressifs conteurs bénévoles de l'association, toutes les séances «Raconte-moi et chocolat» ont une thématique originale et ludique pour séduire les enfants, leur donner le goût des histoires et le plaisir de la lecture. Entièrement gratuites et ouvertes à tous, toutes les séances sont précédées d'un temps d'accueil et d'échanges autour de boissons et de petits gâteaux.

MUSIQUE

Concert de Noël caritatif dans l'église

Pour la troisième année consécutive, la Ville du Pellerin vous propose un grand concert solidaire de Noël à l'église Notre-Dame samedi 15 décembre à 20h. Une belle occasion de vous laisser charmer par de grands interprètes lyriques professionnels et surprendre par le talent d'artistes Pellerinais. Émotions musicales et souvenirs mélodieux d'enfance garantis...



Dès 20h, la musique de Frédéric Jouannais, pianiste à l'Opéra de Nantes, et les magnifiques voix de Mikael Weill, ténor de l'opéra Nantes-Angers, du baryton, Arnaud Kientz et de la soprano Inès Hubert-Chiché, s'élèveront dans le chœur de l'église Notre-Dame pour vous entraîner vers de grands chefs d'œuvre de la musique, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

« Toujours avec le souhait de valoriser les talents locaux et de les aider à se produire, nous avons tenu à ce que des artistes Pellerinais participent à ce concert » indique Paul Brounais, premier adjoint au Maire, délégué à l'éducation, la culture et la communication.

Ainsi, durant la soirée, des talents Pellerinais tels que l'ensoleillé saxophoniste Paolo Castorina, le duo des

sœurs Aurore Rubi et Claire Abdel Razek, l'organiste Jean Duret, la pianiste Bernadette Kuliberda et les chanteuses Catherine Kerfour et Cheyenne nous feront également le plaisir de belles prestations.

Un concert solidaire

« Comme les années précédentes, en cette période de Noël, nous avons tenu à faire de ce concert un événement solidaire et caritatif. L'entrée sera donc gratuite et la participation libre. **Les dons du public seront ensuite intégralement reversés au Secours populaire et au Secours catholique**».

Entrée gratuite – Participation libre

Plus d'infos au 02 40 97 58 93



Vos rendez-vous «Raconte-moi et chocolat» :

► Vendredi 21 décembre à 20h (veillée contée)

Thème : T'es qui toi ?

► Samedi 9 février à 10h30

Thème : Jean qui rit, Jean qui pleure

► Samedi 6 avril à 10h30

Thème : À table !

► Samedi 25 mai à 10h30

Thème : Grincheux et compagnie

La médiathèque George-sand du Pellerin, étant actuellement en travaux, **les séances de contes de l'association AILE seront cette année organisées dans la nouvelle salle polyvalente de l'espace sportif René-Cassin** (rue de la Jouardais).

Réservation conseillée au 02 51 79 81 90

* AILE : Action pour la lecture et l'éveil de l'enfant



MUSIQUE

Festival Jazz au Pellerin

Pour la 8^{ème} édition de son festival automnal « Jazz au Pellerin », l'association Jazz en Retz invite le célèbre guitariste Yves Brouqui, bien connu des scènes New-Yorkaise et Parisienne. Récompensé par le diapason d'or pour son dernier album « Foreign Currency », c'est en trio qu'il se produira le 24 novembre à l'espace René Cassin du Pellerin, accompagné de Philippe Soirat à la batterie et de Yoni Zelnik à la contrebasse. Un grand moment de musique à ne pas manquer !

► **Vendredi 23 novembre - 19h**

Jam session avec le quartet « Four at time »

Rencontre de trois musiciens amateurs, Bertrand Riochet à la guitare, Marc Macarez à la contrebasse et Nicolas Varmenot à la batterie, entourant le trompettiste Yannick Neveu, le quartet « Four at time » ouvrira la 8^{ème} édition du festival « Jazz au Pellerin ».

Un premier set débutera cette soirée à 19h et sera suivi d'une jam session à partir de 20h.

Une occasion de venir écouter des standards du répertoire jazz entre amis !

Gratuit et ouvert à tous !



► **Samedi 24 novembre - 21h**

Première partie : Big band « Retz'n Jazz »

Le Big Band Retz'n Jazz composé de 20 musiciens et dirigé par le trompettiste Yannick Neveu rendra hommage aux grandes formations swing. Il présentera un répertoire jazz instrumental et chanté, interprétant les grands standards d'Ella Fitzgerald à Franck Sinatra.

Yves Brouqui Trio

Pour sa 8^{ème} édition, Jazz en Retz invite le célèbre guitariste Yves Brouqui. Guitariste au style classique et personnel, laissant une grande part à la mélodie et au blues, Yves Brouqui, sideman très apprécié et sollicité, est également un leader convaincant qui aime donner ses propres versions de standards peu connus et jouer ses compositions.

Samedi 24 novembre, c'est en trio, accompagné de Philippe Soirat à la batterie et de Yoni Zelnik à la contrebasse, qu'il se produira pour un grand moment musical.

Tarifs : 15€ (13€ en pré-vente)

Gratuit pour les moins de 16 ans

Infos et réservations

> au 02 40 04 64 12 ou au 06 82 29 06 39

> ou à la billetterie réseau ticket net (Leclerc)

> <https://www.helloasso.com/associations/jazz-en-retz/evenements/festival-jazz-au-pellerin>

ETAT CIVIL



Naissances

Mhirani EDMUNDS (17/08), Alexandre AURIACOMBE (31/08), Tess LE CAM (14/09), Angelo MAISONNEUVE (19/09), Emma BABIN (19/09), Théo LELONG (21/09), Mathis FLEURY (23/09), Oscar JAHIER (24/09), Charlie BURIN CHAPPELLIÈRE (25/09), Lyam HURSON (27/09), Emma GUNGABISSOON (06/10), Auguste ROLLIN DELQUEUX (07/10), Thaïs MUCCIO (09/10).

Décès

Andrée CHEVILLARD, veuve VERGARA (13/08), Dominique FOUCHER (03/09), Georges GROLLIER (04/09), Paul JOUBERT (08/09), Louis LEGEAY (10/09), Guy HERVOUET (10/09), Gilles SAULNIER (17/09), Charles BELLION (12/10).

► **Médecins et ambulances**

☎ 15

► **Cabinets infirmiers**

> **Pouchard, Jézéquel et Le Bideau**

8, rue de l'Enclos

☎ 02 28 01 08 58

> **Coden et Désert**

13, rue du Prieuré

☎ 02 40 04 56 10

► **Pharmacies de garde**

☎ 32 37 (0,34 €/min.)

► **Vétérinaire**

☎ 02 40 04 64 23 (Dr. Lisner)

► **Dentistes de garde**

www.cdcd44.fr

Mairie ☎ 02 40 04 56 00

Rue du Docteur Gilbert-Sourdille

- Lundi > Vendredi : 9h/12h - 14h/17h30
- Fermé le samedi

Mairie annexe ☎ 02 40 05 69 81

Allée George-Sand

- Lundi, mardi et mercredi : 9h/12h30
- Jeudi : 9h/12h30 - 14h/18h30
- Vendredi : 9h/12h30

■ **Mercredi 7 novembre - 10h /11h30**
Atelier lecture des seniors sur l'art culinaire, animé par Marc Foucher (meilleur ouvrier de France 2004)

> Mairie annexe (allée George-Sand)

■ **Samedi 10 novembre - À partir de 19h**
Repas dansant au profit du Téléthon

> Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Dimanche 11 novembre- 11h**

Cérémonie commémorative de l'armistice 1918

> Défilé au départ de la Mairie

■ **Samedi 17 novembre - 10h30**

Sainte-Barbe de l'Amicale des sapeurs-pompiers

> Centre de secours (place du Champ de Foire)

■ **Dimanche 18 novembre - À partir de 12h**

Loto de l'APEL de l'école Notre-Dame

> Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Mardi 20 novembre - 19h**

Réunion publique sur le dispositif de participation citoyenne

> Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Vendredi 23 et samedi 24 novembre - 20h30**
festival Jazz au Pellerin

> Espace culturel René-Cassin



■ **Dimanche 2 décembre - À partir de 12h**
Loto du BCBL

> Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Lundi 3 décembre - De 16h30 à 19h30**

Don du sang

> Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Mardi 6 décembre - De 18h30 à 20h30**

Atelier thématique «Comment financer son projet de rénovation thermique» par l'espace info énergie

> Mairie annexe (allée George-Sand)

■ **Dimanche 9 décembre - À partir de 10h**

Marché de Noël organisé par le Comité de Noël

> Espace René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Lundi 10 décembre - 19h**

Conseil municipal

> Mairie annexe (allée George-Sand)

■ **Mercredi 12 décembre - De 10h à 11h30**

Atelier lecture «carnet de voyage et contes de Noël»

> Mairie annexe (allée George-Sand)

■ **Samedi 15 décembre - 20h**

Concert solidaire de Noël

> Église Notre-Dame (place de l'Église)

■ **Jeudi 20 décembre - À partir de 12h**

Repas du Club des aînés

> Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Vendredi 21 décembre - 20h**

Veillée contée «Raconte-moi et chocolat» par l'association AILE

> Salle polyvalente de l'espace René-Cassin (rue de la Jouardais)

Samedi 15 décembre - 20h

à l'Eglise Notre-Dame du Pellerin (place de l'église)

Dimanche
11 novembre

Départ du cortège à 11h
devant la Mairie
Rue du Dr. Sourdille

Concert solidaire de Noël

Gratuit* et ouvert à tous !

* participation libre au profit
du secours catholique et du secours populaire

Centenaire
de l'armistice
de 1918